

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Ajustement des modalités de paiement pour la contribution belge à l'IDA20

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant les modalités de paiement de la vingtième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA20).

Plus concrètement, il s'agit d'un paiement anticipé de 130 millions d'euros en 2024 et d'une réduction des 4e, 5e, 6e et 7e tranches prévues pour le programme d'Enabel en Ukraine.

Le ministre des Finances notifiera le calendrier de paiement ajusté à la Banque mondiale.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Caroline Gennez, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 206 95 00
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans
Porte-parole
+32 494 91 45 97
rebecca.castermans@diplobel.fed.be